



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E164892

VALABLE JUSQU'AU 16/06/2026

ÉDITÉ LE 06/05/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2016

Forme juridique : EURL

Capital : DEPUIS LE 31/03/2025  
100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ANNECY

Siret : 822 355 939 00023

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8408006

Assurance Responsabilité Travaux :  
BPCE IARD 174209123 R 001

Assurance Responsabilité Civile :  
BPCE IARD 174209123 R 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Raison sociale : FILLIERE PLOMBERIE

205 CHEMIN DE MENIBEL  
74570 GROISY

Téléphone : 06 16 71 45 98

Portable : 06 68 63 88 63

Fax :

Site Internet :

E-mail : filliere.plomberie@gmail.com

Responsabilité légale :  
MAES GREGORY GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 07/06/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BELLEGARDE  
188 ROUTE DE CROIX JEAN JACQUES  
CS0013 - CHATILLON EN MICHAÏLE  
01204 VALSERHONNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.